

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 49
- présents suppléants : 4
- procurations : 9
- votants : 62
- suffrages exprimés : 62
- abstentions : 0
- pour : 62
- contre : 0

DELIBERATION n° 2025/168

L'an deux mille vingt-cinq et le 25 novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 7 novembre 2025, s'est réuni, à la salle des fêtes de CLARENS, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Pierre DUMAINE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires/suppléants : Lionel CAZAUX, Pascale LEONARD, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Philippe SOLAZ, Karine MEDOUS, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Jean-Claude JACOMET, Rose-Marie COLOMES, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Jean-Bernard COLOMES, Patricia DELAS (suppléante de Jean-Marc DUPOUY), José DUFRECHOU (suppléant de Jean-Marie VIGNES), Alain PIASER, Noël ABADIE, Catherine CORREGE, Bernadette GACHASSIN, Ludovic PONTICO, Véronique MOUNIC, Michel DABAT, Martine LABAT, Jean-Yves BOUSSIER, Nicolas COLOMES, Patricia CORREGE, Alain DASQUE, Geneviève PFLIMLIN, Bernard PLANO, Carine VIDAL, Pierre DUMAINE, Gisèle ROUILLOON, Robert MONZANI, Jean-Marie DA BENTA, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Jean-François GUERINAUD, Chrystelle MAUPAS, Dominique ZAPPAROLI, Véronique MAZOUË, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joëlle CABOS (suppléante d'Elisa PANOFRE), Aimé COURTADE, André RECURT, Joëlle ABADIE, et Didier FAVARO.

Titulaires ayant donné procuration : Maryvonne HEGUY à Karine MEDOUS, Maurice LOUDET à Philippe SOLAZ, Xavier SARNIGUET à Pierre DUMAINE, Jean-Marc GRANIE à Bernard PLANO, André QUINON à Catherine CORREGE, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Pascal AUDIC à Gisèle ROUILLOON, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES et Valérie DUPLAN à Ludovic PONTICO.

Absents excusés : Christophe MUSE, Jean-Marc BEGUE, Régine SARRAT, Monique KATZ, Romain CAUCHOIS, Jean-Charles LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Serge SOHIER, Nathalie SALCUNI, Françoise PIQUE, Jean-Marc BABOU, Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Dominique DEMIMUID, Patrick ABADIE, Joëlle VIGNEAUX, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Guy RAYNAL, Jean-Paul COMPAGNET, Gérard SABATHIE et François DABEZIES.

Objet : Approbation du rapport administrateur de l'ARAC 2024

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPL Agence Régionale Aménagement Construction (ARAC) OCCITANIE du 24 Juin 2025,

Vu le rapport des administrateurs 2024 de la SPL ARAC OCCITANIE transmis le 29 juillet 2025, sur lequel il appartient aux administrateurs de délibérer pour approbation,

Considérant que la CCPL est actionnaire de la SPL ARAC,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (62 pour)

DECIDE

- D'adopter le rapport des administrateurs de la SPL ARAC pour l'exercice 2024

Le Président
Bernard PLANO



La secrétaire de séance
Pierre DUMAINE



Publiée le 03 DEC. 2025

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20251125-2025-168-DE
Date de télétransmission : 03/12/2025
Date de réception préfecture : 03/12/2025

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.